



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

contrats de travail

Question écrite n° 38583

## Texte de la question

M. Henri Nayrou attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les inquiétudes que soulève le débat sur la taxation prochaine du travail précaire. Les associations intermédiaires craignent qu'il soit fait un amalgame entre le travail temporaire précaire à vocation purement économique et celui à vocation d'insertion. En effet, les travailleurs sociaux qui ont salué la loi de lutte contre les exclusions ont peur qu'une mesure visant à taxer l'ensemble des travaux précaires mette à mal les associations et entreprises d'insertion. Il lui demande ce qu'elle envisage de faire pour favoriser la distinction entre les différentes pratiques du travail temporaire et précaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Henri Nayrou](#)

**Circonscription :** Ariège (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38583

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 décembre 1999, page 7075